

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

INTRODUCTION

Par Gérard Claisse, Vice-président du Grand Lyon en charge de la participation citoyenne

Après avoir présenté ses vœux et accueilli les nouveaux participants, Gérard Claisse rappelle les étapes du projet afin de situer cet atelier.

Il s'agit donc, dans le cadre de cet atelier et sur la base des décisions prises par l'Assemblée communautaire du Grand Lyon (qui a adopté récemment le bilan de la concertation préalable), de donner aux associations/conseils de quartier/comités d'intérêts locaux/particuliers des éléments pour mener une réflexion qui sera utilisée pour dessiner le projet définitif avec l'urbaniste paysagiste Alain Marguerit.

8 novembre 2010 : dernière rencontre sur le projet Garibaldi

22 novembre 2010 : fin de la concertation préalable

10 janvier 2011: adoption du bilan de la concertation par le Grand Lyon

POINTS FORTS EXPRIMÉS LORS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE :

- Certains sont largement consensuels : le projet Garibaldi doit comprendre un partage de l'espace entre les différents modes de déplacement (modes doux, piétons, transports en commun, voitures). Il devra proposer des continuités piétonnes et cyclables, une présence renforcée des transports en commun, une amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, de l'accessibilité aux équipements publics. Une véritable liaison entre l'est et l'ouest de la rue devra être réalisée et les espaces verts devront être valorisés. Sur ces aspects, il y a eu un large consensus de la part des participants à la concertation préalable.
- Certains autres points ont fait débat, puis ont été tranchés par les élus du Grand Lyon. La trémie Lafayette sera supprimée. La circulation automobile passera à 3 voies en sens unique. Le parvis de l'Auditorium sera revalorisé. Enfin, le projet sera phasé, démarrant au sud de Vauban pour aller vers la rue Bouchut dans la première phase. Il y aura bien 3 phases d'aménagement de la rue Garibaldi. La deuxième concernera Bouchut-Arménie et la troisième Arménie-Berthelot.

A partir de ces décisions, les invariants du projet, tels que l'assemblée communautaire les a votés, sur la base desquels l'expertise des citoyens est attendue, sont les suivants:

- A l'est, un site propre double sens de transports en commun dans les sections les plus larges (Vauban-Rancy), les TC rejoignant la circulation générale dans le sens nord sud et bénéficiant d'un couloir réservé dans l'autre sens pour les portions plus étroites, situées au sud de la rue des Rancy.
- Les trottoirs seront larges et confortables (3 m minimum) et dans les sections les plus larges, une promenade sera aménagée à l'ouest de la rue,
- Une piste cyclable double sens sera aménagée, et sans attendre le réaménagement de toute la rue Garibaldi, un itinéraire continu sera réalisé sur les voiries adjacentes,
- La rue sera végétalisée (double alignement d'arbres, encadrant les 3 voies de circulation automobile et éloignés des façades), dans le cadre d'une conception paysagère, en préservant au mieux les arbres existants,
- le parvis des Halles, le parvis de l'Auditorium et l'accès au parc Blandan seront réaménagés pour devenir des espaces publics de qualité ; en ce qui concerne la place des Martyrs de la Résistance, si nous allons bien y réfléchir ensemble, les travaux n'auront lieu que dans la 2^e phase, soit à partir de 2014.

Retrouver la délibération : <http://www.grandlyon.com/La-concertation-sur-le-projet.4787.0.html>

CALENDRIER DU PROJET

Jusqu'à mi-avril 2011 : travail sur l'Avant projet et démarche de participation citoyenne

mi-2011: Enquête publique, qui permet aux participants de redire leur accord ou leur opposition, d'étudier les études d'impact

mi-2012 : début des travaux

fin 2013 : livraison de Vauban-Bouchut

fin 2014 : livraison de Bouchut-Arménie.

RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE BUDGET

Budget total du projet: 67 millions d'€

Budget pour la première phase Vauban-Bouchut: 30millions d'€

Projet de réaménagement du projet Garibaldi Atelier de concertation du 31 janvier 2011

POINT SUR LE PROJET
par Marine Bareille, chef de projet

Le projet se trouve actuellement en phase d'avant-projet. Les services du Grand Lyon travaillent avec Alain Marguerit et 9 bureaux d'études à prendre en compte les contraintes et les usages de la rue pour les confronter au dessin du concepteur.

Par exemple, ils s'intéressent aujourd'hui au ramassage des ordures, aux accès pompiers, à la manière de faire passer un transport en commun en site propre, de nettoyer les espaces, à la nécessité de déplacer des réseaux...

Il s'agit donc d'une phase amont qui permet de décliner les contraintes de la rue et de proposer un projet vivable et durable. Donc rien n'est encore dessiné mais les services du Grand Lyon, Alain Marguerit et les bureaux d'étude sont dans l'attente de retours de la part des habitants sur certains points pour les intégrer dans cet avant-projet.

ECHANGES AVEC LA SALLE

Denis Bernadet, animateur de la réunion, propose de changer de point de vue après une période de concertation qui donnait à observer le projet « vu d'en haut ». Il propose à présent aux participants de regarder à hauteur de personne, à « petite vitesse ». La question posée aux habitants présents à cet atelier est donc :

Qu'est-ce qui fera, selon vous, que cette rue deviendra un espace agréable à vivre ?

Les interventions des habitants se sont agrégées autour de différentes pistes.

AMÉNAGER DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ

- **Mme Gratalon** (habitante rue Desaix) - En ce qui concerne la place des Martyrs de la Résistance, il serait intéressant de considérer la réalisation d'un parking souterrain, avec dessus un multi-espace avec des jeux pour les enfants, un espace pour le marché... Il faudrait redynamiser les commerces. Et de plus, on peut constater que les places de stationnement de la place sont rarement toutes utilisées, et le marché est aujourd'hui moribond.

Il faut travailler sur cette place car elle est paradoxalement totalement coupée de la rue qui la borde.

- **Laurent Valette**, habitant de la rue du Lac - L'école Léon Jouhaux est une des plus importantes de l'arrondissement, l'idéal serait des espaces de jeux pour les enfants, avec un parking souterrain. Il n'y en a pas à proximité immédiate et ceux qui existent sont trop étriés.

- **Anne Cécile Paris** - association demain Garibaldi : Il faudrait redynamiser les commerces pour rétablir les liens est/ouest, permettre aux habitants de se réapproprier la rue. La place des martyrs est tenaillée de voitures, même si cela est moins vrai depuis la mise en place du stationnement payant. Ne pourrait-on envisager des commerces, un vrai marché, des espaces pour des associations ???

Réponses :

M. Bareille - C'est entre autre sur cet espace que les équipes techniques ont besoin d'entendre les habitants. Et ce sera un des sujets de travail avec Alain Marguerit.

G. Claisse - Il n'y aura pas de budget pour un parking souterrain, et il va falloir choisir entre le maintien ou non des places de stationnement. Mais il s'agit bien de trouver des usages à cette place.

L'animateur pointe donc que *plusieurs points de vue précis tendent vers une place des Martyrs de la Résistance aux usages plus divers et variés à l'avenir.*

- **Un habitant** - Est ce que le Grand Lyon pourra obliger les particuliers à améliorer les façades des immeubles?

Réponse :

G. Claisse - Aujourd'hui les commerces de pieds d'immeubles ne peuvent pas se développer. L'idée avec ce projet est d'attirer des activités, des services, des commerces. En ce qui concerne les façades de particuliers, rien n'est prévu en plus des incitations habituelles. Si ça ne fait pas tout seul, il sera possible de penser à des outils de type Fisac pour les commerces.

- **Jean-Baptiste Perrot**, habitant du 6^e arrondissement - Pour l'espace devant l'Auditorium, il serait intéressant de le réunir à l'espace devant les Halles ; c'est au fond un même espace. Il pourrait être fait de même entre la place des Martyrs de la Résistance devant la piscine - qui est très triste - et le square Sainte Marie Perrin, devant l'église. Il faudrait supprimer ce béton qui donne de la morosité, donner de la verdure comme cela a été fait sur les Berges du Rhône.

Projet de réaménagement du projet Garibaldi Atelier de concertation du 31 janvier 2011

ASSURER LA SÉCURITÉ

- *Une habitante* - Il faut mener une réelle réflexion autour de l'accès à la piscine Garibaldi, qui est actuellement très dangereux et illisible.

Réponse :

M. Bareille - Il est en effet prévu de « retourner » la piscine, pour ouvrir un accès principal sur la place des Martyrs. L'entrée actuelle donnera sur les voies de bus. Mais même si on améliore ce point, l'accès le long de la rue Garibaldi souffrira toujours d'un espace limité.

- *Nicolas Igersheim* association « La ville à vélo » - Personne ne sera protégé sur les pistes cyclables, à cause des tourne-à-gauche et tourne-à-droite.

Réponse :

G. Claisse - C'est un avis à entendre et à prendre en compte dans les études de l'aménagement des carrefours.

- *Un habitant* - Pour assurer la fluidité de la circulation, quelle sera la vitesse autorisée pour les voitures sur cet axe?

Réponse :

M. Bareille - Aujourd'hui on travaille en amont pour voir comment les simulations tournent, en particulier pour calibrer les durées des feux. Mais la vitesse est de 50 km/h en ville.

- *Un habitant* - Il existe des craintes, concernant la suppression des trémies, de voir le nombre d'accidents augmenter.
- *Un habitant* - Comment les passages piétons et les pistes cyclables seront protégés?
- *Un habitant* - Il semble important d'éviter les traversées en 2 temps.
- *Une habitante* - Toute la rue sera mise à un même niveau. Mais pour protéger des carrefours peut-on envisager des marquages de couleur?
- *Une habitante* - Le lien entre place des Martyrs et place Etienne Dolet pourrait être marqué pour donner à voir le cheminement piéton et faire ralentir les voitures.

Réponse :

M. Bareille - On peut envisager une protection des carrefours, mais le marquage de couleur ne sera pas la solution.

Cette thématique sécurité reste très prégnante dans les préoccupations des participants.

ASSURER LA CONTINUITÉ DES DÉPLACEMENTS PIÉTONS, DES DÉPLACEMENTS EN MODES DOUX, EN TRANSPORTS EN COMMUN

Les transports en commun

- *Stéphane Bicheler*, association « Demain Garibaldi » - Quand la continuité des transports en commun sera-t-elle concrètement réalisée, ce qui contribuerait à rendre cette rue plus agréable ?

Réponse :

G. Claisse - Aujourd'hui, il n'existe pas de réponse à propos de la date. Toutes les hypothèses sont actuellement étudiées par l'équipe du projet Garibaldi, le Sytral et l'équipe Part-Dieu.. Mais dans un premier temps, pour 2014, c'est une révision des lignes de transports en commun sur Garibaldi qui initiera cette continuité.

- *G Kracmar*, conseil de quartier 6^e arrondissement : Le projet Atobus ne fait pas mention d'un transport en commun sur la rue Garibaldi.

Réponse :

M Bareille : nous travaillons avec le Sytral, et des transports en commun emprunteront la rue Garibaldi. Le Sytral réfléchit à un redéploiement de lignes.

- *Une habitante* - Quel mode de transport en commun propre sera utilisé sur cet axe?

Réponse :

M. Bareille - Il n'est pas encore possible de répondre à cette question pour l'instant, mais il est prévu de faire passer la ligne 13 sur cette rue. Cette ligne étant assurée par des trolleybus, nous implanterons donc les mâts nécessaires.

Projet de réaménagement du projet Garibaldi

Atelier de concertation du 31 janvier 2011

- *Anne Cécile Paris* - association Demain Garibaldi : Pour désengorger la circulation automobile durant les travaux, il faudrait un bus. Il faut penser vite un bus sur l'axe nord/sud.
- *Christian Abrial*, habitant au 109 rue Garibaldi - Comment se fera le double sens des transports en commun à hauteur de la rue Vauban?

Réponse :

M. Bareille - En effet, la question se pose: comment faire le raccordement? Actuellement, différentes solutions de giration sont à l'étude.

Les 2 roues

- *Pierre Yves Tesse*, membre du CIL Jean Macé - Y aura-t-il une piste cyclable sécurisée jusqu'au futur parc Sergent Blandan ? Cela semble important car ce parc drainera beaucoup de monde, en particulier des familles.

Réponse :

G. Claisse - Oui, elle sera à double sens et non-interrompue, placée à l'ouest de la rue, protégée de la circulation automobile et de la circulation piétonne.

- *Etienne Pichat*, membre d'un conseil de quartier du 6^e arrondissement et d'une association de vélo - Ne pourrait-on pas expérimenter sur la partie nord de Garibaldi, entre Tête d'Or et Vauban, la suppression du stationnement en le remplaçant par des pistes cyclables ?
- *Anne Cécile Paris* - Demain Garibaldi : La voie en site propre sera-t-elle utilisable par les vélos ?

Réponse :

G Claisse : A priori non, car il y aura un aménagement cyclable juste à côté, sans parler d'aménagements sur des voiries adjacentes.

- *Un habitant* - Il semble important de faire attention au mobilier urbain, d'aménager des haltes dans le cheminement piéton, avec des bancs par exemple.

ASSURER LA VIE QUOTIDIENNE DU QUARTIER

- *Un habitant* - Comment fera-t-on pour accéder à nos voitures quand on habite sur cette rue? A Tours, par exemple, l'exemple inverse a été choisi, il y a des contre-allées sur l'avenue principale de la ville.

Réponse :

M. Bareille - La rue Garibaldi ne longe qu'un côté des îlots d'habitation. Il restera les voies latérales et adjacentes pour accéder à son domicile. Pour ce qui concerne les accès aux commerces, les accès des pompiers, les livraisons, les déménagements, c'est actuellement à l'étude.

APAISER LES AMBIANCES SONORES, RÉDUIRE LE BRUIT

- *Yves Gascoin*, association « Droits du piéton » - Ce réaménagement de la rue Garibaldi permettra-t-il de baisser le bruit de cette rue de 3 décibels ? C'est ça qui permettrait de dire que cet aménagement est un succès.

Réponse :

G. Claisse - Aujourd'hui on ne sait pas ce que donneront les études d'impact. Une diminution de 3 décibels signifie de diviser le bruit de la rue par 2. Cet objectif sera probablement atteint à certains endroits de la rue, et à d'autres pas, comme là où les trémies seront supprimées, à l'exception de l'entrée/sortie. Mais l'idée est de faire gagner tout le monde. Il serait simplificateur de mesurer la réussite du projet à une diminution du bruit sur la rue de 3 décibels.

- *G Kracmar* - conseil de quartier 6^e arrondissement - Les travaux prévus sur la rue Garibaldi doivent diminuer le bruit nous a-t-on dit. Aujourd'hui, les mesures de bruit dans le Grand Lyon peuvent être suivies sur le site acoucity.org, car une balise est installée depuis 2099 sur le Monoprix (vers les halles).

Réponse

G. Claisse - Effectivement cette balise nous permet d'avoir des éléments de référence. D'autres balises seront prochainement posées par le Grand Lyon pour effectuer le diagnostic bruit avant les travaux. De plus, réglementairement, si l'aménagement de la rue entraîne plus de 2 décibels d'augmentation sonore, le Grand Lyon a pour obligation de prendre des mesures de protection des riverains. Vous serez donc peut être contactés par les services du Grand Lyon à ce sujet.

Projet de réaménagement du projet Garibaldi

Atelier de concertation du 31 janvier 2011

- Un habitant du quartier souligne qu'il a connu 4 voies de circulation en surface et craint que la remise à niveau de la circulation ait des conséquences désastreuses sur le niveau sonore de la rue. Il pense que les trémies permettent d'absorber le bruit.
- AC Paris - Demain Garibaldi : Le bruit à l'entrée et à la sortie de la trémie est très fort. Il faut vraiment améliorer cela. J'habite au niveau F Faure/Garibaldi et je peux vous dire que le bruit est permanent, très fort.
- Une habitante - Peut-on envisager des revêtements qui diminuent le bruit?

Réponse

G. Claisse - Il est démontré que les trémies sont bruyantes, surtout en entrée et sortie et qu'elles donnent un sentiment de sécurité et favorisent la vitesse.

Quant aux revêtements spécifiques, ce n'est pas vraiment une solution sur ce projet, car ces revêtements fonctionnent bien avec des vitesses supérieures à 50 km/h ; or nous sommes en ville et donc avec une vitesse inférieure ou égale à celle-là.

D'AUTRES INTERVENTIONS ONT PORTÉ SUR LA VIE DU PROJET OU LES INVARIANTS DU PROJET TELS QUE PRÉSENTÉS EN INTRODUCTION :

Vie du projet

- *Mme Gratalon*, habitante - Qu'est-ce qui sera soumis à enquête publique?

Réponse

G. Claisse - Le projet définitif avec toutes les études d'impact.

Invariants du projet

- *Serge Patural*, conseil de quartier 3^e - Est-ce que maintenir 3 voies ne va pas à l'encontre de la volonté de diminuer la circulation routière?

Réponse :

G. Claisse - Sur les sections qui sont aujourd'hui à 6 voies, il y aura donc seulement 5 voies, dont 3 effectivement dédiées à la circulation automobile, les 2 autres dédiées aux transports en commun. Différentes solutions ont été étudiées sur la base du trafic à l'horizon 2015 prenant en compte l'évolution de l'emploi et des habitants et le fait que cet axe est emprunté pour des déplacements de cabotage nord-sud. Ces études montrent que 2 voies ne suffiraient pas à assurer la circulation sur cet axe.

- *Serge Patural* - Mais dans l'avenir, avec l'évolution des comportements, on pourra alors imaginer un passage à 2 voies.

Un habitant, membre du CIL Saxe-Brotteaux - Craint qu'il soit impossible pour les pompiers, ambulances de circuler et est convaincu que couvrir la rue est la solution.

Réponse

M Bareille : Il s'agit de toutes les études, de la prise en compte de toutes les contraintes que nous sommes en train de réaliser. Nous cherchons et trouvons des solutions pour que les différents usages soient assurés. Et bien sûr, ce qui concerne la sécurité est essentiel. Il s'agit d'un dossier complexe et je ne suis pas en mesure actuellement de vous donner toutes les réponses.

- *Un habitant* - Pourquoi le projet ne concerne pas la partie de la Garibaldi au nord de Vauban?
- *Un habitant 6e* : Pourquoi le projet ne prend-t-il pas en compte la place de l'Europe ?

Réponse :

G. Claisse - La portion de la rue Garibaldi située entre le parc de la Tête d'or et la rue Vauban a déjà fait l'objet d'un aménagement au début des années 90. En ce qui concerne la place de l'Europe, elle n'est pas propriété du Grand Lyon, mais des HCL. Elle ne peut donc pas faire partie du projet.

- *Laurent Valette*, habitant de la rue du Lac - La rue Paul Bert ne devrait pas être oubliée dans le cadre de ce projet.

Réponse

G. Claisse - Les accroches de la rue Paul Bert seront réaménagées, dans le cadre du projet, mais pas la totalité de la rue. Par contre, la section de la rue Paul Bert entre Garibaldi et Vivier-Merle fait partie des réflexions dans le cadre de Part-Dieu et pourra être réaménagée dans ce cadre.

Projet de réaménagement du projet Garibaldi Atelier de concertation du 31 janvier 2011

- *Claude Rey* association Fédération française de cyclotourisme - Les croisements des pistes cyclables, les raccordements aux carrefours seront accidentogènes. Pourquoi ne pas mettre les vélos dans la rue, sur la chaussée ? Sur cette voie, les carrefours seront très fréquents.

Réponse :

M. Bareille - Le choix a été fait de séparer les modes mais de mettre la piste cyclable en double sens, alors que les voies automobiles seront en sens unique.

G. Claisse - Le Grand Lyon suit en cela la préconisation du CERTU. De plus le trafic vélos sera intégré dans l'étude des cycles de feux.

CONCLUSION

Par Gérard Claisse, Vice-président du Grand Lyon en charge de la participation citoyenne

Cette rue Garibaldi est concernée par une double problématique: se déplacer, en particulier pour les piétons, les vélos et les Personnes à Mobilité Réduite, et vivre mieux demain avec les aménagements des espaces publics. Les habitants seront sollicités sur ces réflexions.